

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération  
n°147-2020  
Point 4.8.9.1

### Point 4.8.9.1 de l'ordre du jour

#### Tarifs d'accès aux Journées pédagogiques organisées pendant l'année 2020-2021

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Au Forum de la Faculté de médecine, se tiennent une à deux journées pédagogiques par année universitaire (généralement une en septembre et/ou une en mars).

Cet évènement admet tous les publics, et en particulier, sur une base volontaire, les étudiants du M2 mention Sciences de l'éducation, parcours Pédagogie en sciences de la santé et les étudiants inscrits en DIU Pédagogie :  
<http://cfrips.unistra.fr/formations/journees-pedagogiques/>

Pour l'instant et au vu de la situation sanitaire, la date de la prochaine journée pédagogique n'est pas encore fixée.

Les tarifs à appliquer pour les Journées pédagogiques sont les suivants :

- Tous publics : journée complète avec repas = 30 euros
- Étudiants Master 2 de pédagogie en sciences de la santé : journée complète avec repas = 20 euros
- Étudiants Master 2 de pédagogie en sciences de la santé : journée complète sans repas = GRATUIT

Ces tarifs sont identiques à la dernière journée organisée en mars 2019.

**Le 22 septembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 26 voix pour.**

#### Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs d'accès aux Journées pédagogiques organisées pendant l'année 2020-2021.

**Résultat du vote :**

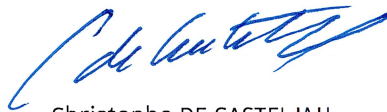
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU